Code d'article

186.38

Description

SACHETS OUVERTS 2 CÔTES

Catalogue

DEL 54, HOS 195

Date de modification

17/03/2021 16:13:51

Spécifications du produit

Unité de mesure MILLE

Dimensions 16x16,5 CM

Matériel PARCH.INGRAISSABLE

Couleur BLANC

Grammage 32 G/M2

Poids net d'une unité (g) 2,20

Ligne de produits 'TIMES'



Codes

Intrastat 48062000

ITF14 18420499186389

EAN13 8420499186382

Colisage

Paquet

Unités / paquet 500

Dimensions paquet (cm) 16,00 x 17,00 x 7,50

Poids paquet (kg) 1,03 Volume paquet (m³) 0,0020400

Carton

Unités / carton 5.000

Paquets /carton 10

Dimensions carton (cm) 39,00 x 39,00 x 21,00

Poids carton (kg) 10,30 Volume carton (m³) 0,0319410

Palette

Cartons / couche 6

Cartons / palette 42

Conditionnement (U base x couches) 6 x 7

Poids (kg) 456,60

Type de palette (cm) E159: 120,00 x 80,00 x 14,00

Usage / Certificats

Recyclable

Micro-ondes

Four

Biodégradable

Résist. graisses

Cash & Carry

-18°C/+80°C

















Ce produit est conforme aux dispositions du reglement (CE) nº 1935/2004 du Parlement Européen et du Conseil du 27 Octobre 2004 concernant les matériaux et objets destinés au contact avec les aliments.



Depuis 2005, Garcia de Pou est certifié à la norme UNE-EN ISO 9001 – Système de gestion de qualité. N° Registre 0.0404392 (TUV RHEINLAND).



Registre Sanitaire des Industries et Produits Alimentaires.



Système d'impression flexographique avec des encres compostables "OK COMPOST" ou COMPOSTABLES qui suivent les exigences de biodégradation.



The mark of responsible forestry

Ce produit est certifié FSC Mix. En faisant le choix de produits certifiés FSC® vous soutenez la gestion responsable des forêts du monde.



Ce produit est conforme aux dispositions du Règlement (CE) nº 1907/2006, du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006, concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH)



Ce produit est conforme au règlement (CE) nº 2023/2006 de la Commission Européenne du 22 Décembre 2006 relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés au contact avec les aliments.

Paquet image

